Belgique : 60% des membres des bandes criminelles sont des étrangers. Trop d'étrangers en prison (Conseil de l'Europe). (MàJ)

27/04/2014 à 9h48

Addendum 29.04.2014 :

La Belgique pointée du doigt pour la proportion d'étrangers détenus dans nos prisons, relève le Conseil de l'Europe.

Les prisons belges figurent toujours parmi les plus surpeuplées d'Europe. Au 1er septembre 2012, la Belgique était le 5e plus mauvais élève européen en matière de surpopulation, avec un taux de surpopulation de 132 détenus pour 100 places, derrière la Serbie (159/100), l'Italie (145/100), Chypre (140/100) et la Hongrie (139/100). Un taux de surpopulation qui a chuté de dix points en deux ans. […]Pour résorber la surpopulation carcérale, le Conseil de l'Europe appelle les gouvernements à utiliser davantage les peines alternatives (probation, surveillance électronique, peine de travail). […] **Le rapport relève également que le taux d'évasion des prisons belges reste élevé. En 2012, il atteignait 23,7 pour 10.000 détenus, soit près de trois fois la moyenne européenne.** La Belgique détient, par ailleurs, l'un des plus grands pourcentages de détenus (6,4 %) purgeant une peine de 20 ans ou plus, soit, ici aussi, trois fois plus que la moyenne européenne.

Le Soir

La police fédérale a répertorié en Belgique 253 bandes criminelles coupables d'actes délictueux prémédités et sévissant depuis longtemps, rapporte La Dernière Heure dans son édition dominicale. Le nombre de membres de ces différentes bandes est estimé à 2.627, soit moitié plus qu'il

y a deux ans.

> *Les nationalités ou les pays d'origine liés au crime organisé actif en Belgique sont dans l'ordre décroissant: la Belgique (40% des 2.627 membres identifiés), les Pays-Bas (8%), la Roumanie (6%), le Maroc (3,9%) et l'Italie (3,7%).*



Un rapport de la Direction judiciaire de la police fédérale relève que les enquêtes sur le crime organisé durent plus longtemps et réclament un investissement matériel et humain de plus en plus important, écrit le quotidien. En raison de cet allongement de la durée des enquêtes, on constate entre 2009 et 2012 un recul constant du nombre d'enquêtes sur les nouvelles bandes criminelles: de 91 en 2009, on est passé à 71 en 2012, tandis que les enquêtes en cours (182 en 2012) ne cessent quant à elles d'augmenter.

Si ces organisations criminelles diversifient leurs activités, le trafic de drogues et le blanchiment des activités criminelles constituent les deux types de délinquance les plus constants.

La Libre Belgique